



HAL
open science

Licence professionnelle Développement commercial et international de la PME-PMI

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement commercial et international de la PME-PMI. 2015, Université Jean Monnet Saint-Étienne - UJM. hceres-02038764

HAL Id: hceres-02038764

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038764v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Développement commercial international de la PME-PMI

- Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences économiques - Gestion

Établissement déposant : Université Jean Monnet Saint-Etienne - UJM

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Etienne au sein de l'université pluridisciplinaire Jean Monnet, la licence professionnelle (LP) *Développement commercial international des PME-PMI* (DCI) existe depuis 2003, succédant à une formation mise en place dès 1990. Elle vise à former des collaborateurs conscients des enjeux du développement des petites et moyennes entreprises - industries (PME-PMI) à l'international. Pour cela, les étudiants doivent acquérir les compétences nécessaires en commerce, aux outils du commerce international, sont sensibilisés aux différences culturelles, apprennent à négocier en plusieurs langues (dont le chinois, possibilité d'abord offerte en option et devenue obligatoire), être autonomes et innovants. Les métiers visés sont : assistant export, commercial export, assistant import, assistant supply chain... et répondent aux exigences d'un tissu important de PME-PMI du territoire Rhône-alpin.

La LP s'effectue en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Elle s'organise en 16 semaines (qui comportent 35 heures de cours en face à face, ou en autonomie sur des travaux en équipe notamment), plus deux semaines d'examens et de soutenances, et l'alternance en entreprise s'effectue sur 34 semaines.

Avis du comité d'experts

La formation offre des compétences métiers pour une activité commerciale à l'international, une formation à la pratique de l'anglais, d'une autre langue étrangère (italien, allemand, espagnol), et du chinois (obligatoire), en situation professionnelle. Le diplôme est lisible par les parties prenantes et les enseignements sont cohérents avec les objectifs professionnels visés.

La formation est une des plus anciennes dans cette spécialité. Elle est, par son expérience, reconnue par les milieux professionnels, et répond à des besoins qui ne sont couverts par aucune autre formation existante au niveau Bac+3 à l'Université Jean Monnet. Elle complète le dispositif de formation de l'université, en accueillant quelques étudiants tous les ans de 2^{ème} année de licence (L2) et de diplôme universitaire de technologie (DUT) (deux L2 en moyenne ; cinq DUT en moyenne) en complément des brevets de technicien supérieur (BTS) qui représentent la majorité de la vingtaine des inscrits. La formation semble bien intégrée dans le tissu industriel local (220 entreprises ont intégré un ou plusieurs alternants), ainsi qu'auprès des pouvoirs publics. Un partenariat est conclu depuis 2009 avec les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF).

Une analyse concurrentielle locale et nationale a été réalisée, elle met en évidence l'intérêt du diplôme mais également sa fragilité face à des acteurs nombreux et à des entreprises confrontées à la crise (offres d'alternance moins nombreuses). Cette situation concurrentielle oblige la LP à des adaptations régulières et à créer et entretenir des relations étroites avec les entreprises (actions menées envers les 12 pôles de compétitivité, les 12 clusters de la région Rhône-Alpes, les groupements et clubs d'entreprises de la région...).

La gestion du diplôme est réalisée par deux enseignants (dont un maître de conférences (MCF)) en lien avec les spécificités de la formation. La formation s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de professionnels (pour un volume horaire de 50 %) en poste dans des entreprises dans les domaines du commerce à l'international ou dans des domaines de spécialités (informatique, langue par exemple), ainsi que des professionnels venant des structures et organismes dont la mission est d'aider les PME-PMI à se développer, notamment à l'international. Les professionnels sont très impliqués dans la formation : ils interviennent par exemple en co-animation avec des enseignants afin d'appuyer certains cours. L'équipe pédagogique est variée et complémentaire, avec une partie des intervenants bilingues.

L'effectif est réduit mais relativement stable depuis 2009 (20 étudiants en 2014, avec un pic à 28 en 2011). Le taux de réussite est de plus de 96 %, ce qui correspond aux scores des licences sélectives. Le taux d'insertion immédiat issu de l'enquête à six mois de la promotion 2012/2013 est de sept étudiants, soit 35 %, donc très faible. Ce chiffre est stable (sauf pour la promotion 2010 où 75 % des étudiants n'ont pas poursuivi leurs études). Il s'explique en grande partie par l'existence de masters et écoles prolongeant le diplôme (50 % des apprentis poursuivent en master). Malgré une sélection attentive (candidats de qualité avec projet professionnel), cette situation rend l'application stricte de l'arrêté de 1999 difficile. Les acteurs de la formation proposent une aide active aux alternants pour faciliter l'accès à l'emploi. A 30 mois, l'insertion est bien plus satisfaisante : 83 % en emploi (pour 59 % de répondants). Tous les diplômés sont en emploi dans des métiers correspondants à leur niveau de qualification.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	<p>La formation est cogérée par un maître de conférences, dont les thématiques de recherche concernent notamment l'internationalisation des PME.</p> <p>Quatre enseignements sont administrés par des enseignants-chercheurs (dont un maître de conférences associé) pour un total de 130 heures. Quelques-uns (pas de chiffre transmis) sont tuteurs d'alternants.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Des partenariats avec les milieux professionnels sont institués qui permettent une veille et une collaboration étroite avec les décideurs locaux (dans le comité de pilotage siègent des chefs d'entreprises, des représentants de syndicats patronaux, des représentants d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) de branches, ainsi que des spécialistes de la formation professionnelle).</p> <p>Les enseignements sont assurés à 50 % par des professionnels, consultants en entreprise, cadres en activité dans des PME-PMI, chefs d'entreprises. Veille et collaboration permettent le transfert de compétences et garantissent l'adéquation de la formation aux attentes du marché de l'emploi.</p>
Place des projets et stages	<p>Le projet (110 heures) et le stage (34 semaines) sont au centre de la formation avec un encadrement serré et novateur.</p> <p>Le projet tuteuré est construit autour d'un cas réel réalisé en immersion totale ; l'alternant bénéficie d'une assistance à disposition pour le recadrage.</p> <p>Un parcours individualisé a été mis en place pour chaque alternant pour les modules clés. L'alternant bénéficie d'outils pour un travail en autonomie (mise à niveau, approfondissement, découverte).</p>
Place de l'international	<p>La LP est très active à l'international de diverses manières : accueil d'alternants de nationalités différentes, année à l'étranger, dans le cadre du diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI), des enseignements dispensés en langues étrangères (négociation, droit international, commerce international, technologies de l'information et de la communication (TIC), logistique), le chinois, devenue une langue obligatoire.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>La formation est dynamique sur le plan de la communication (connue des différents établissements du secteur (mailing), les responsables de la formation sont présents sur divers salons), ce qui explique en partie une sélectivité satisfaisante.</p> <p>En 2013/2014, le taux de pression (dossiers reçus/apprentis reçus avec entreprise) est supérieur à quatre. La LP aide les étudiants à rechercher et trouver une entreprise accueillante.</p> <p>Des candidats à la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) sont accompagnés et obtiennent tout ou partie du diplôme. L'équipe de la LP s'investit globalement pour la réussite de ses étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>L'enseignement est reparti sur 16 semaines de cours de 35 heures, 34 semaines de stages, deux semaines d'examens et de soutenances. La promotion est dédoublée en cours de négociation, communication, pratiques des langues et en management des différences culturelles.</p> <p>Tous les échanges avec les alternants se font par voie électronique, ils disposent d'outils d'autoapprentissage et d'autoévaluation (Tellmemore, Classe-Export...), de bases de données métiers (Kompass, Boîte à outils Classe-Export...), ainsi que d'accès aux abonnements de l'université. Au total, l'outil numérique tient une place relativement importante et est au service d'un apprentissage facilité et contemporain.</p>

Evaluation des étudiants	Le contrôle des connaissances et des compétences est classique. Il est complété pour les principaux modules - et c'est original - d'une évaluation au début de la formation, ce qui permet de proposer une évolution fléchée tout au long de l'année (langues étrangères, négociation...).
Suivi de l'acquisition des compétences	L'acquisition des compétences est observée avec attention. Les compétences professionnelles sont validées au fur et à mesure de l'année, sur la base d'objectifs à atteindre pour la période qui suit. Un suivi personnalisé est également réalisé dans les différents modules. Par ailleurs, trois fois par an deux questionnaires, l'un orienté vers le savoir-faire, et l'autre vers le savoir-être, évaluent les compétences de l'alternant. Les contrats de professionnalisation ont la possibilité d'obtenir le certificat de qualification paritaire de la métallurgie (CQPM), qualification basée sur la validation des compétences.
Suivi des diplômés	Le devenir des diplômés est suivi scrupuleusement et les étudiants en recherche d'emploi sont soutenus activement par l'IUT et le réseau des anciens. En septembre 2013, à six mois, sur 20 diplômés, un tiers sont en emploi, la moitié en master (initial ou en alternance) ; ce qui est faible. Cette tendance s'accroît et s'explique par un marché du travail difficile. Les alternants ont tendance à vouloir consolider leurs compétences par un 2 ^{ème} cycle à dominante internationale et les entreprises poursuivent souvent leurs contrats. Selon l'enquête nationale, à 30 mois, tous les répondants (pour les 70 % de répondants) sauf un sont en emploi dans un métier commercial en lien avec l'international. Les enquêtes réalisées n'offrent pas d'information sur les postes occupés mais il est dit que les métiers correspondent aux qualifications des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Des comités de pilotage (avec des chefs d'entreprises représentants de syndicats patronaux, représentants d'OPCA de branches, spécialistes de la formation professionnelle et de l'international) sont réunis deux fois par an pour adapter le diplôme au contexte. Un dialogue régulier avec les alternants et une évaluation module par module, intervenant par intervenant, en fin d'année sont institués. Une autoévaluation des intervenants en amont de la rencontre annuelle avec le responsable pédagogique est réalisée. Ces différentes instances et actions permettent une réelle adéquation aux exigences des entreprises.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La formation est ancrée dans un tissu important de PME-PMI locales. Elle est reconnue par des organismes professionnels (Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) à travers un CQPM), dont elle est centre de ressources pour la France, et est en lien direct avec divers acteurs et partenaires.
- L'implication effective et la présence des professionnels dans la formation constituent un gage d'adéquation aux besoins du marché.
- Une autoévaluation et une évaluation avec le responsable pédagogique de tous les intervenants, sont instituées.
- Des informations fournies de qualité dans le dossier : tableaux des UE, récapitulatif de l'équipe pédagogique, des effectifs, fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et annexe descriptive au diplôme.

Points faibles :

- L'insertion professionnelle immédiate est trop faible et les poursuites d'études bien trop nombreuses, même si la conjoncture actuelle et l'environnement sont sources d'explication.
- La formation peine à convaincre les PME de se doter de compétences indispensables à leur développement, des avantages de l'apprentissage et sur le fait que le rythme de l'apprentissage soit compatible avec les missions à/avec l'étranger.
- Les maîtres d'apprentissage, par ailleurs responsables export dans leurs entreprises, souvent en voyage à l'étranger, ne peuvent participer à toutes les réunions de comité de pilotage, et sont difficiles à intégrer dans l'emploi du temps.

Conclusions :

Le dossier est soigneusement renseigné et intéressant. La LP s'inscrit dans une université qui accueille essentiellement des 1^{ers} cycles, avec un taux d'encadrement satisfaisant. La formation est en accord avec la politique de formation revendiquée par l'université : prise en compte des besoins spécifiques du bassin territorial en complémentarité avec l'agglomération lyonnaise, alternance comme mode privilégié d'insertion professionnelle, soutien aux étudiants pour une orientation de qualité, entre autres.

Au travers d'un suivi personnalisé, de l'implication des professionnels au cœur de la formation, de la place importante donnée aux langues étrangères, de la multiplicité des compétences offertes aux alternants, du développement du numérique, la licence professionnelle *Développement commercial international des PME-PMI* montre sa volonté de s'adapter aux besoins des entreprises pour aider les apprentis à être le « mieux » formés avant d'entrer sur le marché du travail.

Le dossier met bien en évidence les atouts de la formation mais souligne aussi les contraintes auxquelles elle a à faire face. Une des voies pour améliorer à la fois, le nombre de candidats pourvus d'un contrat et l'insertion, pourrait être de retravailler la communication en insistant sur les qualités distinctives de cette licence, professionnalisante et agile. Les responsables pédagogiques de la formation avec les membres du conseil de perfectionnement et soutenus par l'université, doivent mettre en œuvre un plan d'action pour améliorer le taux d'insertion immédiate à la sortie de la LP.

En définitive, compte tenu de son ancrage dans le tissu local et de sa capacité à s'adapter à des contraintes évolutives, la LP *Développement commercial international de la PME-PMI* répond utilement aux besoins des parties prenantes.

Observations de l'établissement

Le Président

à

M. Jean-Marc GEIB

Directeur de la section Formations et diplômes

Rapport n° S3LP160009925

Licence Professionnelle « Commerce », spécialité « Développement Commercial International de la PME PMI »

Monsieur le Directeur,

L'Université Jean Monnet, Saint-Etienne et ses équipes pédagogiques remercient les experts du HCERES pour leur travail d'évaluation, leurs analyses et recommandations. L'établissement n'a pas d'observations particulières à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma sincère considération.




Khaled BOUABDALLAH